



Journal d'informations municipales - Juin 2018

La ville ouvre sa page



"ville de Chartres de Bretagne"
N'hésitez pas à la partager.

sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 14 mai
- (P3) Commission du Centenaire
- (P4) L'arrivée du frelon asiatique
- (P5) Les professionnels de l'hygiène
- (P5) Cérémonies...

en ville

- (P6) Des mesures pour notre sécurité
- (P7) Portrait d'entreprise
- (P7) Brigade numérique
- (P8) Restaurant scolaire
- (P9) Inauguration du Fleurissement
- (P9) Samedi 9 juin

côté asso

- (P10) J'agis pour ma planète
- (P10) Fête champêtre à La Marionnaise
- (P10) Football, finales régionales

culture

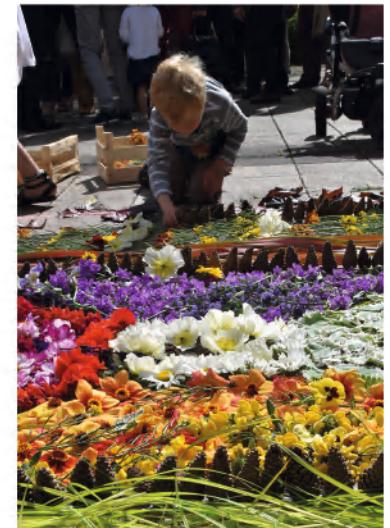
- (P11) Sit down 2
- (P11) Il Campiello

enfance-jeunesse

- (P12) Avant l'été... Préparons la rentrée
- (P12) Nos héroïnes

À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



une journée ensemble pour agir et danser

Samedi 9 juin, les rendez-vous se succéderont pour fédérer toutes les énergies positives et favoriser le "Bien vivre ensemble"... La Journée citoyenne, le Pique-nique chorégraphique et musical de l'EIMD et le Bal des 1000 Vestes jalonnent la journée de moments de convivialité entre habitants. Chartrains, nouveaux, jeunes ou plus anciens, associations... Nous vous attendons !

Les détails de la journée en page 9

conseil municipal

14 mai 2018



Les tarifs des locations d'équipements sportifs ont été votés.

■ Aménagement - Urbanisme

. GEMAPI : extension du Périmètre du Syndicat du Bassin Versant de la Seiche

Dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), les délégués du Syndicat du Bassin Versant de la Seiche ont délibéré à l'unanimité pour accepter l'adhésion de nouvelles communes : Chanteloup, Le Petit-Fougeray, le Sel de Bretagne, Saulnières, Noyal sur Vilaine, Moulins et Bais. En conséquence, les dispositions de l'article 1 des statuts du Syndicat, doivent être modifiées puis subordonnées à l'accord des différents conseils municipaux.

Le Conseil municipal accepte l'adhésion de ces communes ainsi que la modification du périmètre du Syndicat du Bassin Versant de la Seiche.

■ Administration Générale

. Jurés d'assises

Les jurés sont des citoyens tirés au sort qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, aux jugements au sein de la cour d'assises. Chaque année, un premier tirage public est effectué en conseil municipal dans la liste électorale. Le Conseil a tiré au sort 18 personnes lors de la séance.

Les électeurs chartrains figurant sur cette liste préparatoire ont reçu un courrier. La liste est transmise au greffe de la cour d'assises dont dépend la commune qui procédera à un second tirage au sort après avoir exclu les personnes qui ne remplissent pas les conditions pour être juré.

Les principales décisions

■ Sports

. Tarifs de l'école multisports 2018-19

Le Conseil municipal adopte une revalorisation des tarifs de 2% soit :

- Enfant chartrain..... 65 €
- Enfant non chartrain..... 88 €

. Tarifs de location des équipements sportifs pour les collectivités, associations non chartraines, comités d'entreprise et établissements scolaires. Pour la saison 2018-2019, les tarifs de location votés sont les suivants :

. Terrain de football ou piste d'athlétisme : sans éclairage : 26 €/heure ou 156 € la journée (minimum 6h). avec éclairage : 43 €/heure ou 258 € la journée (minimum 6 heures).

. Salle de sports : 29 €/heure ou 174 € la journée (minimum 6h).

Les associations chartraines, l'institut d'éducation motrice APF Handas, les écoles primaires chartraines dans le cadre de leurs activités au sein de l'USEP et de l'UGSEL, bénéficient de la gratuité pour l'utilisation des équipements sportifs.

■ Culture

. Tarifs de la braderie de livres d'occasion et délibération permanente

Dans le cadre du Festival "J'agis pour ma planète", une braderie de livres d'occasion sera organisée par la Médiathèque vendredi 28 et samedi 29 septembre. Les tarifs suivants sont votés : 1€ le livre, 2€ les grands livres, les documentaires, les séries, les BD et séries romans, le lot de 5 revues. La régie de recettes du Pôle Sud a été modifiée en 2017 afin d'autoriser l'encaissement. Il est nécessaire d'autoriser de façon permanente l'encaissement pour les braderies de la Médiathèque.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu succinct du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur www.ville-chartresdebretagne.fr

état-civil

Mariages

■ 28 avril

Camille Colombel & Emmanuel Thomas
12, allée de Savoie

■ 12 mai

Sarène Fauchard & Fabrice Kerbiquet
4, square René Vautier

■ 19 mai

Véronique Courtais & Christophe Chauvet
11, rue Paul Claudel

agenda

■ Vendredi 8 juin à 10h30

Inauguration du fleurissement
Parc de Loisirs

■ Samedi 9 juin (voir p.9)

Journée citoyenne dès 9h30
Place de la Mairie - Square Newcastle West et avenue de la Marionnaise
Pique-nique chorégraphique à 12h Grand Voile - Parc de loisirs
Bal des 1000 vestes à 18h Place de la Mairie

■ Dimanche 10 juin

Finales régionales de football
Ensemble sportif Rémy Berranger

■ Samedi 16 et dimanche 17 juin

Fête de la Marionnaise
Ferme de la Marionnaise (voir page 10)

■ Lundi 25 juin à 18h30

Conseil municipal
En Mairie

■ Mardi 26 juin de 12h à 18h30

Don du sang
Halle de La Conterie

■ Samedi 30 juin

Fêtes écoles Brocéliande et Auditoire
Terrain des Tennis

■ Dimanche 1^{er} juillet

Fête de l'école Sainte-Marie
Terrain des Tennis

juin 2018 - N°18.4

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Alain Miclard
■ Rédaction : Gwenda Ory-de Certaines
■ Maquette : Fabienne Fauguer ■ Illustrations p6 & 8 : Gwennelle Servo ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 9 juillet 2018

Rénovation du monument aux morts

Commission du centenaire

A l'occasion des cérémonies du 8 mai dernier, le monument aux morts de Chartres était au centre de toutes les attentions. La "jeune fille de bronze" qui veille sur les héros disparus approche des 100 ans. Un travail collégial est engagé pour rénover cet édifice vieillissant et préparer les commémorations du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, le 11 novembre prochain.

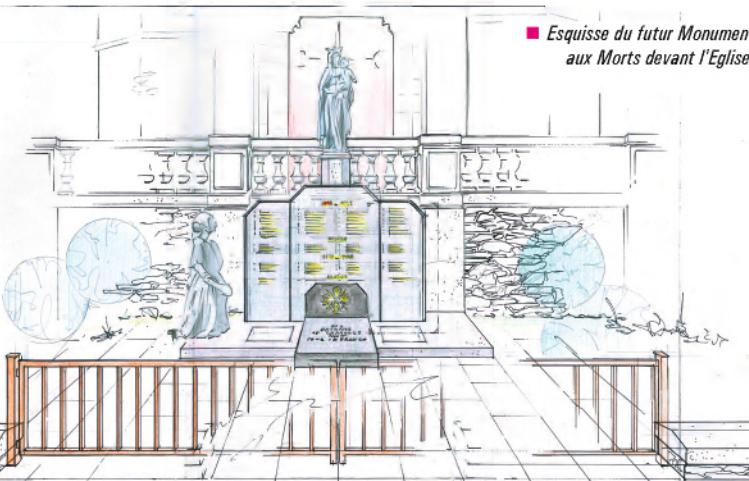
Les monuments aux morts de la Grande Guerre constituent les symboles du deuil de toute une nation. Souvent méconnus, ils demeurent pourtant à plusieurs titres, des témoins historiques. A Chartres de Bretagne, devant l'entrée de l'Eglise, sur le parvis du 11 novembre, se dresse le monument aux morts érigé en 1921, rénové en 1964 : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale. Ce sont tous des Chartrains "Héros morts pour la Patrie", de la Grande guerre à celle d'Algérie (*voir ci-contre*).

Cependant, près d'un siècle après son inauguration, cet édifice présente un état de dégradation important, certains

blocs de pierre sont fissurés et les sous-basements fortement endommagés. Aussi, en partenariat étroit avec les associations locales (UNC, FNACA, Des Mots pour le Dire, Mémoire du Pays Chartrain), les écoles et le collège, la commune a engagé la rénovation et la valorisation de ce patrimoine. "Ce projet s'inscrit dans le réaménagement du paysage urbain. Il s'agit de recomposer un espace de mémoire pour les générations futures, en collaboration avec les acteurs œuvrant dans ce domaine", souligne Xavier Cordonnier, conseiller municipal et correspondant défense. Les travaux prévus en juillet, seront réalisés par les agents de la ville ainsi que par une entreprise de marbre pour un coût de 21 500 €.



Par ailleurs, cette commission travaille également à l'organisation des commémorations prévues pour le centenaire de la fin de la première guerre mondiale.



■ Esquisse du futur Monument aux Morts devant l'Eglise.

Les 54

9 Chartrains, morts à la guerre, dont on avait perdu la trace, rejoindront les 45 autres noms gravés au monument aux morts après sa rénovation. Pour les retrouver et les remettre en lumière, l'association Mémoire du Pays Chartrain a réalisé un important travail de recherche : "Lors de la construction du monument en 1921, tout le monde n'était pas rentré de la guerre, certaines familles avaient déménagé, des jeunes avaient quitté

la commune avant la mobilisation... C'était un peu la confusion et il n'y avait pas les moyens de recherche et de communication actuels. C'est pour cela que certains noms ont été oubliés", explique Raymond Fillaut, membre de l'association. Dans les prochains numéros, Le Chartrain ne manquera pas de vous conter l'histoire de ces soldats oubliés... puis retrouvés !

ÉDITO

Lors des élections municipales de mars 2014, tous les candidats ont été pris de court suite à l'application brutale de la loi de "métropolisation", le 27 janvier 2014... L'objectif du gouvernement était clair : "les métropoles doivent se substituer aux communes pour la gestion des infrastructures de proximité, telles que la voirie et les réseaux ; mais également l'économie, l'aménagement, l'habitat et l'environnement". Nul ne l'ignore, toutes les décisions prennent en "haut lieu" éloignent systématiquement les populations des espaces de vie et débats. A cet égard, la commune doit rester la dimension privilégiée pour assurer le dialogue entre tous.

Aujourd'hui, le constat s'impose : les institutions métropolitaines sont autrement plus administratives, voire illisibles pour le citoyen. Une récente réunion entre les maires du secteur Sud de l'agglomération rennaise en a été la parfaite illustration critique. Nous sommes systématiquement confrontés à la rigidité des nouveaux modes de gouvernance. Ils sont en décalage avec la réalité de nos communes ; toutes différentes de par leur histoire, leur développement et organisation. Pourtant, ce n'est pas un inconvénient, bien au contraire c'est une richesse lorsqu'on partage les mêmes objectifs : la cohésion sociale ou le "vivre ensemble".

La centralisation s'oppose radicalement à la créativité et par conséquent à la modernité. Il est regrettable que

nombre de "décideurs" ne le comprennent jamais... à moins que ce soit une manière d'ignorer le quotidien de la vie locale ; celle des plus modestes. C'est d'autant plus paradoxal qu'à terme, les nouvelles technologies dont on parle tous les jours offriront autrement plus de réponses à l'échelon de la proximité. Il s'impose de nous organiser autour de nouveaux modèles plus collaboratifs, qui intègrent l'innovation pour le bien du plus grand nombre. En outre, je note que la plupart des projets destinés à la sauvegarde de la planète empruntent ces solutions ; certes complexes mais très diverses.

Au-delà du constat, la construction d'une autre vision de l'intercommunalité doit émerger. Ce sera notre priorité dès ces prochains mois. Il nous faut

envisager l'avenir avec une conception revisitée du développement économique, écologique et social durable.

L'avenir est à la déconcentration, à l'agilité opérationnelle des moyens et des services pour le meilleur soutien aux populations. Ceci ne veut certainement pas dire qu'il doit y avoir une absence de concertation entre tous, ainsi que la mutualisation des moyens, chaque fois que nécessaire pour des services optimisés. Ce n'est pas seulement un problème d'économies, c'est une question de culture démocratique et participative différente.

Philippe BONNIN, Maire,
Conseiller départemental

Changement de modèle

Expression de la Majorité

Projet Éducatif Local : rendre les enfants et les jeunes, acteurs et écocitoyens

Depuis 2002 la Majorité municipale s'est investie dans la mise en place d'un Projet Educatif Local (PEL). Lors de la rentrée de 2014, la réforme des rythmes scolaires nous a contraints à le mettre en sommeil.

Dès septembre prochain, avec le retour à la "Semaine de 4 jours", la municipalité entend assurer une continuité éducative sur le territoire et initier une nouvelle dynamique pour son PEL. Ce nouveau projet doit nous donner l'opportunité de réunir tous les partenaires chartrains de l'enfance et de la jeunesse pour discuter et partager nos approches éducatives. Il doit permettre de fédérer l'ensemble des acteurs investis dans les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire ; qu'il s'agisse des parents, des enseignants, des associations, des personnels de la collectivité et des élus. Pour tendre vers la meilleure cohérence éducative sur la commune, nous plaçons l'éducation comme une responsabilité collective et partagée entre tous les intervenants locaux.

Les travaux que nous engageons s'inscrivent dans la continuité de ceux que nous avons menés lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Nous avons bien évidemment pris en considé-

ration la volonté des associations, de chaque intervenant et des parents de préserver la dynamique engagée avec la mise en place des Temps Educatifs Périscolaires (TEP). Egalelement, nous sommes très attentifs aux interrogations liées au contexte du développement urbain et à l'évolution de la population dans nos communes dont bien évidemment Chartres de Bretagne.

Le but du Projet Educatif Local est aussi d'apporter des réponses en lien avec les besoins repérés, les ressources et moyens disponibles, comme naturellement les objectifs établis. Les élus ont défini le nouveau cadre politique dans lequel nous travaillons. Il s'articule autour de valeurs fortes comme la citoyenneté, la laïcité, la coéducation et l'écocitoyenneté.

Les trois groupes de travail mis en place recouvrent des thématiques larges : avant l'école, en lien avec l'école et l'extrascolaire. Ces groupes permettent d'aborder sans exclusive des sujets qui traitent des différents moments de la vie de l'enfant et du jeune. Ils traduisent aussi notre volonté de prendre en compte l'enfant de sa naissance à sa vie de jeune adulte. De nouvelles initiatives en matière de projets et d'animations issues de cette réflexion seront présentées à l'automne..

La majorité municipale

Expression de l'Opposition

"L'expression de l'opposition est censurée"

Pascal Huche, conseiller de l'opposition

■ L'arrivée du frelon asiatique

Découvert en France en 2005, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) s'est depuis largement répandu. En Ille-et-Vilaine, le premier nid a été observé en 2008. En 2016, plus de 4 800 nids ont été détruits. Pour la première fois depuis l'apparition du frelon asiatique en Ille-et-Vilaine, le nombre de foyers s'oriente à la baisse en 2017. Cependant, la vigilance doit être maintenue.

Le frelon asiatique est plus petit, avec des couleurs plus foncées hormis une bande jaune orangé sur l'abdomen. Ses pattes jaunes sont le principal signe de reconnaissance. Le nid est érigé en mars-avril en haut des arbres ou dans les broussailles et sera abandonné à la fin de l'automne, il n'est pas réutilisé la saison suivante.



Si vous découvrez un nid

- . Sur le domaine privé : contactez rapidement la FGDON35 au 02.23.48.26.32 afin d'authentifier le cas et d'organiser la destruction avec un professionnel.
- . Sur le domaine public, contactez les services techniques municipaux au 02 99 77 40 50.

■ Réponse de la Majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Monsieur Huche, conseiller municipal de l'opposition a fait parvenir la phrase ci-dessus pour insertion dans le Chartrain de juin 2018. Aucun autre texte n'a été reçu pour cette publication.

■ Travaux et bon voisinage

Rappel : par arrêté municipal du 28/08/2000, les travaux de bricolage ou de jardinage mettant en oeuvre des outils, moteurs ou appareils de quelque nature qu'ils soient, produisant un bruit

d'une intensité gênante pour le voisinage doivent être interrompus entre 20h et 8h. Ils sont autorisés le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et sont interdits les dimanches et jours fériés.





Les professionnels de l'hygiène

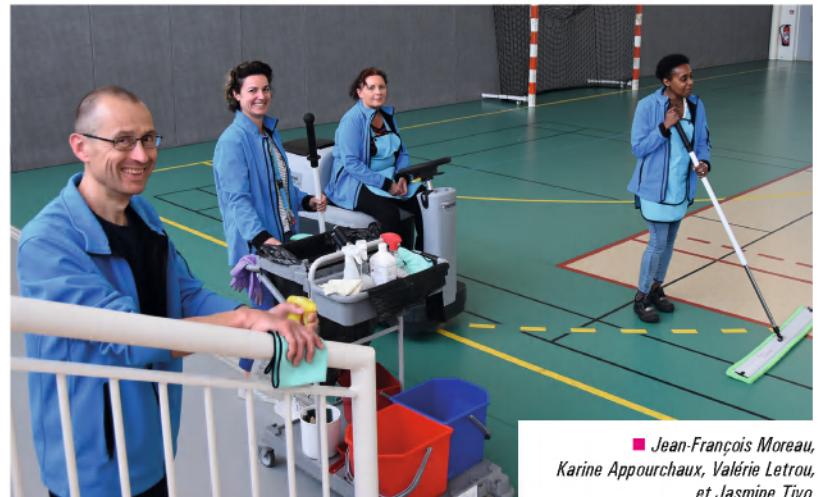
Des partenaires du quotidien

Au sport, à l'école, en réunion, quand les locaux sont propres, on oublie presque que des équipes d'entretien de la ville sont passées par là. Et pourtant, loin d'être dans l'ombre, ces agents concourent avec vous, usagers, à garantir la propreté des bâtiments communaux.

Présents en journée, ils sont des professionnels de l'hygiène au sein du service communal de l'hygiène/restauration : "Depuis quelques années, nous développons la co-activité. Le personnel travaille en présence des usagers de façon toujours respectueuse. Cela permet de favoriser la communication, de créer du lien, comme par exemple à l'école, où les agents peuvent être réactifs et collaborent avec le personnel de l'école" explique Olivier Hervaut, responsable du service hygiène/restauration scolaire.

23 054 m² de bâtiments

Du lundi au vendredi de 7h à 20h soit 730 heures par semaine, les 25 agents se relaient sur 32 sites, des écoles publiques à la Maison des associations en passant par le Pôle Sud, les salles de sports, la Ferme des Peupliers, la chambre funéraire, la Halle de La Conterie ou encore la Mairie. La gamme de produits d'entretien écologiques est certifiée Écolabel. Ils sont sans danger pour les agents comme pour les usagers mais avec une performance équivalente aux produits chimiques.



■ Jean-François Moreau, Karine Appourchaux, Valérie Letrou, et Jasmine Tivo.

Les conditions de travail des agents ont elles aussi, considérablement évolué : "L'un des objectifs est de conserver la qualité du travail réalisé tout en soulageant les agents (pénibilité, risques professionnels, troubles musculo-squelettiques...). Pour cela, de nombreuses tâches sont mécanisées (aspirateurs, auto-laveuses, balayeuses), les matériels sont plus ergonomiques et les

méthodes de travail innovantes" complète Karine Appourchaux, responsable du secteur hygiène au sein du service.

Les agents peuvent compter sur la participation des usagers qui grâce à des petites actions au quotidien concourent à garantir un niveau de propreté optimal de leurs locaux de loisirs, d'étude ou de travail.

■ cérémonies...

De la citoyenneté

La 1^{re} cérémonie de la citoyenneté s'est déroulée le 14 avril dernier dans la salle du conseil municipal. 8 jeunes Chartrains de 18 ans ont été accueillis par les élus et ont reçu leur carte d'électeur.



Commémoration du 8 mai 1845

Elle s'est déroulée en présence du maire de la ville jumelée allemande d'Hassmersheim Michael Salomo, présent avec une délégation du comité de jumelage.

des mesures pour notre sécurité au quotidien

La sécurité publique, la sûreté et la tranquillité des habitants sont des préoccupations majeures de la municipalité qui œuvre en lien étroit et constant avec la gendarmerie nationale.



La brigade territoriale de gendarmerie qui couvre les territoires de Bruz, Chartres de Bretagne et Pont-Péan, a communiqué sur ses interventions en 2017. Environ 1 200 demandes d'intervention ont été enregistrées ; Chartres représente 26,8 % des sollicitations. Les comportements portant atteinte à la tranquillité publique (tapages, violences dans la sphère privée...) connaissent une augmentation importante : "Même s'il s'agit d'une situation conforme aux communes alentours de taille équivalente, nous sommes mobilisés aux côtés de la gendarmerie pour favoriser la sécurité des Chartrains. Au second semestre 2018, un second policier municipal, à temps partiel, viendra renforcer l'effectif", précise Xavier Cordonnier, conseiller délégué à la sécurité.

Halte aux cambriolages

Les atteintes aux biens tels que les cambriolages dans les résidences principales sont en augmentation. Des dispositifs sont mis en place comme

l'opération "Vacances tranquilles" ou "Voisins Attentifs". L'objectif est de constituer un réseau de relais, au sein des quartiers de la ville pour améliorer la circulation de l'information autour de tout élément qui présente un risque pour la sécurité. "Pour aller plus loin, la municipalité a décidé d'installer un système de vidéo surveillance sur différents sites publics, ainsi que sur les axes d'entrée et de sortie de la ville", complète Xavier Cordonnier.

Néanmoins, il demeure indispensable d'appliquer des principes élémentaires chez soi pour éviter les intrusions (*voir ci-contre*). Notons cependant que la brigade de Bruz affiche un taux d'élucidation de 43,77 % des vols ou cambriolages et que les escroqueries et infractions économiques et financières ont diminué de près de 40 % grâce notamment à la vigilance des Chartrains.

Conseils et bonnes pratiques

- Ne laissez pas de clé sous le paillasson ou dans les pots de fleurs.
- Faites ramasser votre courrier (une boîte aux lettres qui déborde trahit votre absence).
- Installez des éclairages extérieurs avec détecteurs de présence ainsi que des systèmes d'alarme.
- Verrouillez portails, garages, ouvertures quand vous sortez.
- Gardez un minimum d'argent chez vous. Cachez vos bijoux ou mettez-les dans un coffre et enfin pensez à photographier vos objets de valeur (parlez-en avec votre assureur).
- Durant votre absence, les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

+ d'informations à l'accueil de la Mairie et sur www.ville-chartresdebretagne.fr/la_lutte_contre_les_cambriolages.html

en +

■ Plan canicule

Le C.C.A.S. est chargé d'effectuer le recensement à titre préventif des personnes âgées vulnérables ou dépendantes et des personnes handicapées qui vivent seules ou sont isolées. L'objectif de ce recensement est de disposer de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte. Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes adultes handicapées, les personnes isolées qui le souhaitent peuvent se faire connaître en communiquant les données nominatives permettant de les identifier et de les joindre (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence).

CCAS, 1 rue Madame de Janzé.
Tél. 02 99 77 63 53.

■ Récupération d'eau de pluie

Dans le cadre du programme ECODO, Eau du Bassin Rennais encourage les particuliers à faire des économies d'eau car c'est une ressource rare et précieuse. C'est pourquoi un bon d'achat de 20 € est offert pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie et ses accessoires. Le magasin partenaire fait bénéficier d'une réduction supplémentaire de 10 %.

Vous pouvez trouver le bon d'achat en Mairie ou dans les magasins partenaires (Leroy Merlin Chantepie & Betton, Bricomarché Pleumeleuc, Castorama Melesse & Saint-Jacques, Lysadis Laillé & Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Weldom Bréal-sous-Montfort, Truffaut Rennes Alma & Pacé, Magasin Vert Betton, Point Vert L'Hermitage).

■ Prévention routière

L'association Prévention routière organise le 1^{er} jeudi de chaque mois dans ses locaux (3, rue de la Motte au Chancelier à Rennes) une remise à niveau à destination des seniors, sur la sécurité routière, les giratoires, le code de la route, la signalisation...

Tarif 10 €
Réservation au 02 99 23 10 30

Portrait d'entreprise

Des maisons containers... à la chaîne

Comment construire des logements de qualité et design, rapidement et à coût raisonnable ? C'est cette équation complexe que l'architecte chartrain Clément Gillet et son équipe de B3-Ecodesign ont souhaité résoudre avec une solution des containers, assemblés et transformés à la chaîne... comme les voitures !

Après plusieurs années de recherche et d'innovation, B3-Ecodesign construit la première maison "containers" à Pont-Péan en 2008. Depuis, le concept s'est développé, les maisons "cube" fleurissent à St-Gilles, à Brest ou encore au camping des Gayeulles à Rennes. En 2014, l'entreprise (dont le siège est situé à Chartres, avenue du Général de Gaulle), installe ses ateliers de production sur le site de PSA dans le cadre d'une convention de réindustrialisation et de revitalisation du site de La Janais : "Le processus de fabrication s'est industrialisé. Nous sommes passés de 11 salariés à l'époque à plus de 50 aujourd'hui dont 25 anciens de PSA. Nous continuons d'embaucher", souligne le directeur de B3-Ecodesign.

Jeu de construction

B3-Ecodesign reçoit chaque année 300 à 400 containers chinois qui ont traversé une seule fois les océans, le ventre chargé de fournitures sèches et contrôlées. Ils amorcent ensuite leur transformation sur une chaîne : une tâche après l'autre, ils sont découpés, soudés, isolés, présassemblés... La mutation des containers en logements demande 14 jours de travail pour les salariés, professionnels des métiers du bâtiment.

Plomberie, fenêtres, radiateurs, ossature bois, isolation, sols... les futures maisons sont préfabriquées à 75 % sans contrainte du climat sur le bon déroulement du chantier. Elles sont



Clément Gillet,
directeur de B3-Ecodesign.

ensuite transportées sur site par camion. Après la pose, il faut compter 5 semaines de finition. Une maison peut être composée de 3 à 4 modules pour un prix d'environ 1 750 € le m², prête à être habitée. Plusieurs modèles de containers sont existants ce qui autorise une multiplicité d'assemblages et de compositions : "En tant qu'architecte, je veux imaginer et construire de belles maisons solides, design, livrées

rapidement, adaptées à nos modes de vie, connectées, écologiques... et surtout accessibles financièrement", ajoute Clément Gillet.

La PME à vocation industrielle connaît une croissance continue avec une prévision de 120 maisons livrées en 2018/2019 contre 60 en 2017. Au-delà du développement économique, les formes se diversifient également puisque les containers de B3-Ecodesign se sont métamorphosés en bureaux, extension d'école, résidence de personnes âgées et un immeuble collectif. A suivre...



Du container...



... A la maison

info@b3-ecodesign.com

25 avenue du Général de Gaulle

Tél. 02 30 96 45 05

Courriel : info@b3ecodesign.com

brigade numérique

En ligne avec la Gendarmerie

La brigade numérique de la Gendarmerie Nationale s'inscrit dans le cadre de la police de sécurité. Cette plateforme permet de contacter les forces de gendarmerie depuis un ordinateur, un téléphone ou une tablette pour toute question sur la sécurité au quotidien.

Elle fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur toutes les questions du quotidien. La Brigade numérique n'est cependant pas faite pour traiter les situations d'urgence : en cas de problème, il convient toujours d'appeler le 17 ou le 112 (ou d'envoyer un SMS au 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes). Inaugurée en février dernier et située à Rennes, c'est une unité nationale constituée de 20 gendarmes.

Le citoyen peut ainsi, depuis l'appareil de son choix, contacter en permanence la gendarmerie. Plusieurs canaux lui sont proposés tels les réseaux sociaux ou le "Chat" en ligne sur le site internet de l'Institution (voir ci-contre). Un opérateur de la gendarmerie évalue la demande et propose soit une assistance en ligne, soit un rendez-vous avec un gendarme dans le lieu de son choix. En complément, ces mêmes usagers

peuvent accéder à un centre d'aide qui leur permet de rechercher, en autonomie, des réponses à des questions d'ordre général (modalité d'intégration de la réserve opérationnelle, métiers proposés par la gendarmerie, information sur les permis de conduire existants en France, âge requis pour conduire un scooter...). Cette plateforme permet à chacun de solliciter plus facilement les services de la gendarmerie nationale.

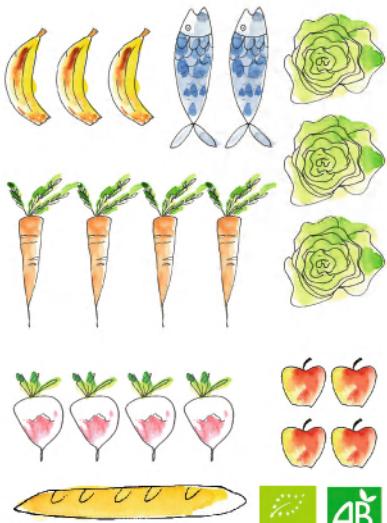
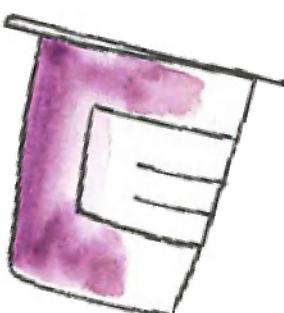
Composée de gendarmes spécialement formés à l'accueil à distance, la brigade numérique est accessible en plusieurs langues.

Pour contacter la brigade numérique, il vous suffit de vous rendre sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr et de cliquer sur la bulle de "Chat" qui apparaît à l'écran. La brigade est aussi accessible via les comptes Facebook ou Twitter de la Gendarmerie.

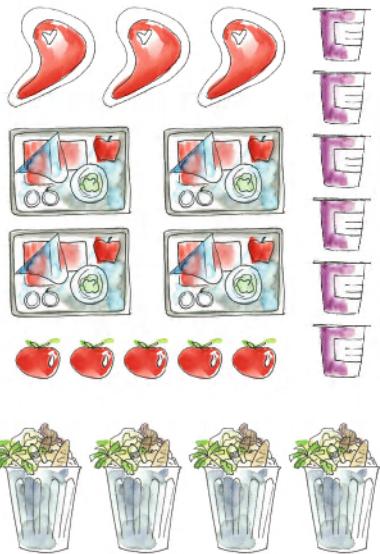
Restaurant scolaire

Nouvelles procédures de réservation des repas

Des repas
comptés et
de qualité



818
repas jetés
par semaine
sur les 4
communes



La Cuisine Centrale, gérée par le Syndicat Intercommunal pour la Restauration, prépare les repas pour les enfants des écoles et centres de loisirs de Bourgbarré, Chartres de Bretagne, Pont-Péan et Saint-Erblon. Dans un souci de lutte contre le gaspillage alimentaire et pour permettre une préparation du nombre exact de repas, les responsables du Syndicat ont décidé de modifier la procédure de réservation des repas des enfants. Ainsi, à partir de la rentrée de septembre 2018 (avec une période test du 4 juin au 7 juillet), les réservations se feront exclusivement en ligne, via API CLIC, l'espace famille du site internet de la ville. Eclairage en 3 questions...

Combien de temps à l'avance dois-je réserver les repas pour mon enfant ?

Les repas sont à réserver pour une période d'environ 7 semaines. Un mail sera adressé aux familles par le service facturation précisant la période de réservation. En cas d'imprévu ou de contraintes professionnelles, un justificatif transmis au service Facturation pourra permettre de modifier des réservations.

Pourquoi réserver les repas pour une période aussi longue ?

La cuisine centrale travaille en collaboration avec des producteurs locaux. Ainsi, certaines denrées alimentaires sont commandées 2 mois avant d'être consommées. La cuisine cherche également à augmenter la part du bio dans l'assiette, tout en limitant le gaspillage alimentaire et en contenant le coût des repas. A l'échelle des restaurants des quatre communes, 360 kg d'aliments sont mis à la poubelle chaque semaine ce qui représente 818 repas.

J'ai inscrit mon enfant au restaurant scolaire, mais une sortie est organisée dans le cadre de l'école. Comment dois-je procéder ?

Les sorties seront, dans la mesure du possible, programmées et vous seront communiquées avant la période de réservation des repas. Toutefois, si une sortie est programmée après la période de réservation, le service facturation ou restauration se chargera de supprimer les repas réservés ; aucune facturation ne sera appliquée.

Vos interlocuteurs

■ Service administratif/facturation au 02 99 77 13 00 ou facturation@ville-chartresdebretagne.fr

■ Restaurant scolaire (O. Hervault) au 02 99 41 35 46 ou hygienerestauration@ville-chartresdebretagne.fr

En pratique

A partir de la rentrée de septembre 2018, vous devrez réserver vos repas selon la procédure suivante :

- Fournir une adresse mail valide correctement orthographiée,
- Conserver vos identifiant et mot de passe notés sur le courrier transmis fin avril (si vous ne l'avez pas reçu, contactez le service facturation de la Mairie ci-dessus).
- Un mail précisant l'ouverture de la période de réservation sera adressé à chaque famille.

■ Accéder librement au Portail Famille pour réserver les repas de votre(s) enfant(s), un guide d'utilisation est à votre disposition sur la page d'accueil,

■ Réserver les repas pour une période d'environ 7 semaines,

■ La carte API ne sera plus utilisable pour la réservation de repas mais sera toujours nécessaire dans les écoles publiques pour les temps périscolaires du matin et du soir.

à la Piscine



■ Le Gala de natation synchronisé aura lieu samedi 23 juin à 19h. Entrée gratuite mais jauge limitée à 250 personnes

■ La piscine sera fermée pour vidange les 25 et 26 juin. Ouverture au public de 12h à 20h30, les 27, 28 et 29 juin.

■ Les inscriptions

La piscine de La Conterie propose des activités aquatiques, en priorité aux habitants des communes du syndicat. Que ce soit pour une inscription ou une réinscription, les fiches d'inscription sont à retirer à l'accueil de la Piscine ou sur www.piscineconterie.fr, dès le 11 juin. Les dossiers remplis et complets seront à déposer à la piscine. La 1^{re} lettre du nom de famille de la personne s'inscrivant détermine votre journée de dépôt, de 8h à 14h et de 16h à 19h, en juin selon la répartition suivante :

- . M+Y+F+L : lundi 25
- . G+W+K+Q+Z+R : mardi 26
- . B+C+I : mercredi 27
- . D+J+H+O+U+X+V : jeudi 28
- . E+P+T+N+A+S : vendredi 29



Activités, horaires et tarifs : www.piscineconterie.fr



8 juin

Inauguration du
Fleurissement
au parc de loisirs

La FLEUR

entre poésies et chansons

■ **10h30** : rendez-vous à la Grand'Voile ■ **11h00 à 15h00** : Jeux aux 4 coins du Parc ■ **12h00** : animations en chansons ■ **12h45** : inauguration officielle, Bal des 1 000 Vestes, Pique-nique (à apporter).

En + ... Visite guidée du Fleurissement 2018 par les agents du service Espaces verts le vendredi 29 juin... Rendez-vous devant la Mairie à 20h. Gratuit et ouvert à tous.

Ecole J. Wiener... préparez la rentrée

■ "Portes Ouvertes" jusqu'au samedi 16 juin sur rendez-vous... Venez assister aux cours, essayer les instruments et rencontrer les professeurs.

■ Stage découverte instrumentale samedi 16 juin de 14h à 16h, à l'école J. Wiener. Tarif : 10€. Sur inscription.

+ d'infos et inscriptions : du lundi au vendredi : 9h30-12h / 14h30-18h.
Tél. 02 99 41 35 18.

Courriel : ecolejeanwiener@orange.fr /
Site : ecolejeanwiener.wordpress.com
Fermeture estivale du lundi 16 juillet
au dimanche 19 août inclus.

samedi 9 juin

JOURNÉE CITOYENNE

Un collectif d'habitants accompagné par la ville de Chartres de Bretagne vous invite à participer à la 2^e journée citoyenne. Programme :

- **9h30** : accueil autour d'un café citoyen devant la mairie
- **10h** : début des ateliers :
 - . Esplanade des Droits de l'Homme : plantations dans le cadre du Fleurissement . Création du totem de l'imagination : venez accrocher votre message ! Installation de l'enseigne "L'abri des mots" sur la bibliothèque de rue
 - . Aménagement du square Newcastle West
 - . Réalisation d'une fresque éphémère le long de l'avenue de la Marionnaise
 - . Ateliers de création de jeux anciens, bricolage, peinture à la ferme/manoir de la Marionnaise pour préparer la fête des 16 et 17 juin.
 - . Balade intergénérationnelle : place de la Mairie pour un circuit d'environ 1h30 sur les chemins à la découverte de lieux emblématiques de Chartres.
 - . Initiation aux premiers secours avec les pompiers.
- **12h** : photo de groupe (avenue de la Marionnaise) et moment convivial autour d'un pot (esplanade des Droits de l'Homme).

Animations gratuites
et ouvertes à tous

Le pique-nique participatif

L'école intercommunale de musique et de danse propose à tous une grande fête participative le samedi 9 juin, de 12h à 17h, dans le parc des Loisirs de Chartres de Bretagne.



Grand Voile du Parc de Loisirs



Juin 2010, souvenez-vous du "Bal des 1 000 danseurs" sur le Boléro de Ravel qui avait rassemblé les Chartrains de toutes générations autour d'une petite chorégraphie simple. Agnès Chevalier, chorégraphe de la Cie de danse Océane réitère cette expérience en s'inspirant cette fois du thème de la veste

"Le Bal des 1000 vestes" !

Rendez-vous samedi 9 juin place de la Mairie à 18h.

Apprenez la chorégraphie, courte et accessible à tous
Sur Youtube "Le Bal des 1000 vestes".



J'agis pour ma Planète les 28 et 29 septembre

La ville de Chartres de Bretagne est largement mobilisée pour une politique de développement durable ambitieuse et pragmatique dans les domaines des énergies, des déchets, de la biodiversité, du traitement de l'espace public ou de la politique de l'eau. Cette année, la ville s'engage dans une nouvelle étape autour de cette cause majeure qu'est la transition écologique.

Le premier festival "J'agis pour ma planète" aura lieu les 28 et 29 septembre prochains sur les sites du centre culturel Pôle Sud, du cinéma Espérance et de la Halle de La Conterie. Cet évènement à destination de tous les publics proposera des thèmes de discussions et débats très diversifiés à tous ceux qui souhaitent s'informer, se former et agir.

Au programme, les visiteurs trouveront des stands d'information associatifs, marchands ou collaboratifs... des films, des spectacles, des conférences-débats, des ateliers permettant des apprentissages, ainsi que la découverte d'expériences concrètes et transposables dans la vie quotidienne. À notre échelle, quelles que soient nos conditions de vie, chacun doit pouvoir contribuer à préserver la planète, et par-delà l'avenir de l'humanité.

FESTIVAL
J'agis pour
ma planète

Réduire ses déchets | Produire de l'énergie | Consommer local | Agir au quotidien
+ sur www.ville-chartresdebretagne.fr

VEN. 28 & SAM. 29
SEPT 2018 / 10H à 19H

Pôle Sud / Cinéma Espérance / Halle de La Conterie
CHARTRES DE BRETAGNE

Vous souhaitez vous investir dans ce festival en tant qu'association, producteur, artisan ou encore restaurateur ? Vous êtes un particulier et souhaitez rejoindre l'organisation du festival en tant que bénévole ! Retrouvez les informations sur le site de la ville www.ville-chartresdebretagne.fr ou auprès du Pôle Sud au 02 99 77 13 20.

écodasso

Les Petits samouraïs



Le 21 avril dernier, dans la salle omnisports de l'ensemble sportif Rémy Berranger, 11 clubs du pays de Rennes soit 267 petits combattants entre 4 et 10 ans se sont rencontrés lors de la compétition amicale des petits samouraïs, organisée par le club Espérance Judo chartrain.

Blog : <http://judochartresbzh.over-blog.com/2017/10/judo-club-chartres-de-bretagne.html>

Poterie

L'association Atelier Poterie Espérance ouvre ses portes. Venez découvrir le travail des élèves et leurs réalisations

Jusqu'au 10 juin : lundi de 9h30 à 11h30 ; mercredi de 18h à 22h et samedi de 14h à 17h, salle Camille Claudel, 1^{er} étage du bâtiment des associations, Pôle Sud. Infos : Hélène Emanuel au 06 86 43 14 03.

Twirling-Bâton

La plus jeune des équipes de l'association Twirling-bâton de l'Espérance a fait ses premiers pas en compétition Nationale 3, le dimanche 29 avril à l'ensemble sportif Rémy Berranger.



■ Football finales régionales



Dimanche 10 juin, l'Espérance Football et l'ensemble sportif Rémy Berranger accueillent les finales régionales de football masculin et féminin : 10h : U 17 Garçons - 10h15 : U 17 Filles - 10h30 : U 15 Garçons - 10h45 : U 15 Filles - 14h15 : U 19 Garçons - 14h30 : seniors Féminine - 16h30 : seniors Masculin.

Prix d'entrée : 5 €. étudiant : 2,5 €
Gratuit pour les moins de 16 ans.

■ Fête champêtre à la Marionnaise



Aux abords de la ferme-manoir de La Marionnaise, rue Anatole Le Braz, l'association le cadeau de la Marionnaise invite tous les Chartrains à un week-end animé. Au programme : musique, du djembé au piano classique, jeux animés, ateliers et concours, découvertes des attelages et des véhicules hippomobiles, chevaux et carrioles le samedi, poneys le dimanche, quelques animaux de ferme et de basse-cour (veaux, cochons, lapins, poules...).

Et bien entendu, découvrez l'histoire de La Marionnaise et de l'opération de restauration initiée par l'association.

Fête organisée dans le cadre des Journées Nationales consacrées au Patrimoine de Pays dont le thème est cette année "Le patrimoine et l'animal".

Samedi 16 juin de 14h à 19h et le dimanche 17 juin de 10h à 19h.
Restauration sur place, buvette et le dimanche galettes saucisses crêpes.

sit DOWN 2

Le magazine des ateliers arts plastiques

Imaginé par les jeunes des ateliers, le magazine Sit Down mêle dessins, peintures, gommettes, photos, collages, textes... le tout saupoudré de la fantaisie des artistes de 6 à 16 ans. Pour cette seconde aventure artistique collective, les jeunes des ateliers ont sollicité le talent des aînés de la résidence de la Poterie.



es ateliers sont des lieux d'expérimentation qui ont pour vocation d'éveiller l'imagination des jeunes. Après le Sit Down 1 créé en 2017 à partir de dessins des tout-petits de la crèche Tintinnabule, les jeunes ont sollicité les résidents de l'Ehpad : "Autour de la notion de portrait dans le paysage, nous avons pris des photos parfois insolites que nous avons transmises aux ateliers du Pôle Sud", explique Stéphanie Brais, animatrice à l'Ehpad.

Ensuite, chaque cours (6/8 ans ; 9/11 ans ; 12 ans et +) s'est approprié ces images. Détourées, détournées, pliées ou encore agrandies, elles représentent la matière première du magazine des

ateliers : "C'est un format simple et contraignant à la fois qui oblige les élèves à faire des choix. L'objet circule, se transmet, se consulte..." souligne Gwenaëlle Rébillard, coordinatrice des ateliers artistiques du Pôle Sud.

Création graphique partagée

En avril, une dizaine de jeunes des ateliers a présenté les premières "maquettes" de Sit Down aux résidents de l'Ehpad : "A partir de vos photos qui étaient superbes, nous avons créé des dessins, des histoires, des textes et assemblé ces pages du magazine. Elles peuvent aussi être affichées individuellement comme des posters", explique

Cécile, 14 ans. Les discussions s'engagent autour des maquettes, les aînés retrouvent leurs photos, se souviennent de cet après-midi "shooting" dans les rues de la ville et s'extasient devant les projets qui mélangeant avec talent réalité et imaginaire.

Vous rêvez certainement de découvrir vous aussi ce travail collaboratif et intergénérationnel... Alors courez au Pôle Sud jusqu'au 20 juin où une exposition vous dévoile toutes les étapes de la réalisation de Sit Down 2. Le magazine est disponible en consultation à la Médiathèque, à l'Ehpad, en Mairie et dans sa version numérique, sur le site de la ville.

■ Les inscriptions aux ateliers sont ouvertes

. Parcours d'éveil artistique de 4 à 5 ans (arts plastiques, musique et danse), en partenariat avec l'Ecole Jean Wiener.

. Arts plastiques : 6/8 ans - 9/11 ans - 12/16 ans

. Théâtre : 8/11 ans - 12 ans et +

Infos et inscriptions :
Pôle Sud du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Courriel : admin.polesud@ville-chartresdebretagne.fr
ou 02 99 77 13 20.

■ Il Campiello

Ancienne troupe de théâtre chartraine, fondée en 1983, Ligne de Nuit (15 comédiennes et comédiens, et quelques figurants) présente "Il Campiello".

Cette pièce, créée en 1756 par Carlo Goldoni, présente la vie quotidienne d'une petite place de Venise, et les confrontations truculentes et joyeuses de ses habitants avec quelques nobles napolitains de passage. *Il Campiello* c'est une heure et demie d'éclats de voix, de rires, de violons, de jalou-sies, d'embrassades et de danses, pour raconter une douce journée d'hiver vénitien, illuminée par les musiques de Vivaldi, Locatelli et Haendel, habillée de costumes éclatants et de décors colorés.



■ Salle Jacques Brel du Pôle Sud vendredi 15 juin, et samedi 16 juin à 20h30.
Entrée 8 €. Tout public. Réservations par courriel ass.lignedenuit@gmail.com

■ Fête de la musique

L'ensemble vocal de Chartres de Bretagne *Le Diapason* propose, dans le cadre de la fête de la musique, un concert avec l'ensemble vocal *Vocal'ise* (Noyal Chatillon sur Seiche, Saint-Erblon, Pont-Péan).

Le samedi 23 juin, 20 h 30,
à l'église de Chartres.
Entrée gratuite



Ô Pôle sud

■ AU Carré D'Art

. Alaska Highway, photographies de Ulrich Lebeuf
Jusqu'au 23 juin

■ PHOTO CLUB CHARTRAIN

. "Insolites" : exposition des photographies réalisées par les membres du photo-club.
Jusqu'au 13 juillet

■ A la médiathèque

Exposition photographique réalisée par les élèves de la Faculté des Métiers de Ker Lann : spécialités boulangères et pâtissières en lien avec des citations d'œuvres littéraires.
Jusqu'au 30 juin

Avant l'été... préparons la rentrée et l'école 4 jours par semaine



Dès la rentrée de septembre 2018, la semaine de quatre jours à l'école fera son retour.

Cette décision est le fruit d'une large concertation.

Loin de remettre en cause les riches partenariats créés dans le cadre de la réforme, la volonté partagée est de donner un nouvel élan au projet éducatif local.

En décembre dernier, sur proposition de la municipalité, les conseils d'écoles de Brocéliande (maternelle) et de l'Auditoire (élémentaire) se sont prononcés pour un retour à 4 jours. Le Conseil municipal du 11 décembre 2017 a adopté les nouvelles organisations hebdomadaires (*voir tableaux ci-contre*). De son côté, l'Ecole Sainte-Marie a très rapidement fait connaître son souhait de revenir à la semaine de 4 jours, ce qui facilite le maintien d'une cohérence sur le territoire communal. Le mercredi, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes toute la journée.

La ville de Chartres de Bretagne souhaite revisiter son projet éducatif local. En présence de près d'une cinquantaine de partenaires et acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, une première réunion le 17 avril a permis de redéfinir le cadre politique autour de 4 axes principaux : citoyenneté, laïcité, co-éducation et éco-citoyenneté : "Avec le retour dès septembre prochain de la semaine à 4 jours, la municipalité entend à la fois assurer une continuité éducative sur le territoire et initier une nouvelle dynamique du PEL. Ce nouveau projet se doit d'être l'occasion de réunir tous les partenaires pour discuter et partager des valeurs éducatives communes. Il doit permettre de fédérer l'ensemble des acteurs (parents, enseignants, associations, personnels communaux, élus) sur les temps scolaire, périsco-

laire et extrascolaire pour tendre vers plus de cohérence éducative sur la commune" souligne Dominique Bonniou, adjointe chargée de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Trois groupes de travail ont été mis en place (avant l'école, autour de l'école, en dehors de l'école) : "Les objectifs de ces groupes sont de permettre à tous ceux qui œuvrent en direction des enfants et des jeunes de travailler de façon complémentaire et de croiser leurs regards", poursuit l'élu.

Ainsi, les liens tissés depuis plusieurs années entre tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse vont perdurer. De nouvelles initiatives et activités se construisent et seront présentées à l'automne.

Nouveaux horaires

	. Ecole Brocéliande	. Ecole Auditoire	. Ecole Ste-Marie
. Temps périscolaire	7h30 à 8h30	7h30 à 8h30	7h30 à 8h25
. Temps de classe	8h30 à 11h45	8h30 à 12h00	8h25 à 12h10
. Pause méridienne	11h45 à 13h45	12h00 à 14h00	12h10 à 14h00
. Temps de classe	13h45 à 16h30	14h00 à 16h30	14h00 à 16h30
. Temps périscolaire	16h30 à 18h30	16h30 à 18h30	16h30 à 18h30

NOS Héroïnes

Les générations se croisent sur le territoire et confrontent sans retenue leurs points de vue, leurs souvenirs, leurs priorités... Les collégiens de Fontenay et les résidents de l'Ehpad multiplient ces rencontres. En avril, des temps d'échanges ont eu lieu autour d'un album et d'une exposition sur la représentation des femmes, héroïnes de l'ombre ou de la lumière.

Femmes d'hier et d'aujourd'hui, précurseurs et pionnières dans leur domaine, les métiers choisis par Marilyn Degrenne, auteure, et Florette Benoit, créatrice graphique forment un abécédaire d'héroïnes connues ou moins connues du monde entier et de toutes les époques.

En plus de l'album, 13 panneaux d'exposition se promènent dans les médiathèques, les écoles et les entreprises du grand Ouest pour susciter la réflexion et la discussion. En avril, l'expo "Nos héroïnes" s'est arrêtée au Collège de Fontenay : "Cette exposition a servi de support à une réflexion sur

la place de la femme, la discrimination, l'égalité fille-garçon", indique Stéphanie Conan, professeure documentaliste. Ce thème a été l'occasion également de rencontres entre collégiens et résidents de l'Ehpad de la Poterie.

A comme aventurière ou I comme inventrice...

Marilyn Degrenne tourne les pages de son album. Les histoires de femmes se déroulent, les époques se confrontent, les souvenirs remontent, les clichés explosent : "Ah oui, Joséphine Baker c'est un personnage de films muets en noir et blanc avec des bananes



autour de la taille !" dit l'une des collégiennes. "Mais savez-vous que j'ai eu la chance de voir cette immense artiste sur scène... il y a longtemps !" rétorque M. Mérel, 84 ans.

A la lettre C, l'auteure présente le métier de coureur automobile (au féminin, bien sûr !) : "Moi je n'ai pas mon permis, mon mari ne voulait pas que je conduise" souligne Mme Belloir, 83 ans. Les jeunes ouvrent des yeux ronds...

Les échanges se poursuivent autour de femmes pirates, de chefs d'entreprises, mais aussi, plus insolite d'une dompteuse de puce : "C'est une blague ?" s'étonnent les jeunes. "Non moi j'ai vu déjà ce type de spectacle dans ma jeunesse" répond Mme Le Cloerec, 95 ans. Ces échanges intergénérationnels ont ainsi parfois permis de rendre encore plus réels ces portraits d'héroïnes et d'approfondir la réflexion sur la place des femmes.